



3



Registre des Mariages

célébrés

dans l'arrondissement d'état civil de Cudrefin.

Le Département de Justice et Police

déclare

que le présent registre renferme deux cents pages

Lausanne, le 29 Décembre 1928

**Pour le Département
Le Chef du Service de Justice :**

Pol. Haapp

Tu le 11 mars 1949.

Le préfet
Maurice Tombez.

Tu le 17 mars 1950

Le préfet
Maurice Tombez.

Tu le 8 mars 1951

Le préfet
Maurice Tombez.

Tu le 29 février 1952

Le préfet
Maurice Tombez.

Tu le 17.11.1953

Le préfet:
Maurice Tombez.

Tu le 14 février 1954

Le préfet:
Maurice Tombez.

Tu le 28 février 1955.

Maurice Tombez, préfet.

Tu le 13 février 1956

Maurice Tombez, préfet.

Tu le 26 février 1957

Maurice Tombez, préfet.

N^o 1.
Fontanellaz.
Goumaz.

Le huit Février _____ mil neuf cent vingt neuf _____

_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Cudrefin. _____

Fontanellaz, Roger-Louis. _____

profession: Agriculteur _____

état civil: Célibataire _____

Originaire de Cudrefin _____

domicilié à Montet s/ Cudrefin _____

né le 17 Juin _____ 1904 à Montet s/ Cudrefin _____

fils de Emile Fontanellaz. _____

et de Lirra, née Dettweiler. _____

Goumaz, Olga-Augustine. _____

état civil: Célibataire _____

Originaire de Fétigny "Fribourg" _____

domiciliée à Estarayer _____

née le 24 Aout _____ 1900 à Fétigny. _____

fille de Félix-Ambroise Goumaz. _____

et de Marie-Louise-Philomène, née Fontaine. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Gottfried Dettweiler, agriculteur, à Cudrefin

2. Pierre Goumaz, agriculteur, à Puyres-les-Triés.

Les témoins :

Gottfried Dettweiler

Goumaz Pierre

Les époux :

Fontanellaz Roger

Fontanellaz Olga

L'officier de l'état civil :

J. Creyraud

Communiqué à l'état civil de Fétigny et d'Estarayer.

Le présent volume fait suite au volume n^o II, contenant les inscriptions du n^o 1 de l'année 1914 jusqu'au n^o 8 de l'année 1928.

Cudrefin le 2 Janvier 1929

L'officier d'état civil

J. Creyraud



N° 2.
Guthnecht.
Abezhard.

Le vingt deux Février _____ mil neuf cent vingt neuf. _____
_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état

civil de l'arrondissement de Cudrefin. _____

Guthnecht, Jean. _____

profession : Agriculteur _____

état civil : Célibataire _____

Originaire de Châtres "Fribourg" _____

domicilié à Tallamand _____

né le 20 Mai _____ 1902 à Châtres. _____

fils de Frédéric-Gottlieb Guthnecht _____

et de Mathilde, née Geissler. _____

Abezhard, Martha. _____

état civil : Célibataire _____

Originaire de Zugwil b/ Tegestorf "Berne" _____

domiciliée à Wittenberg b/ Golaten. _____

née de Wittenberg, le 24 Mars 1902. _____

fille de Rodolphe Abezhard. _____

et de Elise, née Gasser, décédée. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Frédéric Guthnecht, agriculteur, à Tallamand
2. Rodolphe Abezhard, agriculteur à Wittenberg

Les témoins :

Frédéric Guthnecht

Abezhard

Les époux :

Guthnecht Jean

Martha Guthnecht

L'officier de l'état civil :

J. Gruyand

Communiqué à l'état civil de Châtres, de Tegestorf
et de Wileroltigen. _____

N^o 3.
Widmer.
Eschannen.

Le vingt deux Février _____ mil neuf cent vingt neuf.

_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Cudrefin.
Widmer, Louis-Henri.

profession : Agriculteur

état civil : Célibataire

Originaire de Heimiswil "Berne" et Cudrefin.

domicilié à Cudrefin.

né le 18 Mai _____ 1905 à Cudrefin.

fils de Louis-Alfred-Achille Widmer.

et de Sophie-Hortense, née Milliet.

Eschannen, Marthe-Elisa.

état civil : Célibataire

Originaire de Wohlen "Berne"

domiciliée à Montet s/ Cudrefin

née le 30 Septembre _____ 1905 à Montet s/ Cudrefin

fille de Jean Eschannen.

et de Elisa-Emma, née Creyraud

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Paul Jaumin, agriculteur, à Cudrefin.

2. Edmond Reuille, agriculteur, à Cudrefin.

Les témoins :

Paul Jaumin

Edmond Reuille

Les époux :

Louis Widmer

Marthe Widmer

L'officier de l'état civil :

J. Creyraud

Communiqué à l'état civil de Heimiswil et de Wohlen.

N° H. Pouly.
Amiet.

Le six Avril _____ mil neuf cent vingt neuf _____
_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état
civil de l'arrondissement de Cudrefin. _____
Pouly, Henri. _____

profession : Agriculteur. _____

état civil : Célibataire. _____

Originaire des Cullayes et Montpreveret. _____

domicilié à Mbur. _____

né le 2 Aout 1898 à Mbur. _____

fils de Abram-Louis Pouly. _____

et de Lina, née Schick. _____

Amiet, Yvonne-Marie. _____

état civil : Célibataire. _____

Originaire de Mbur. _____

domiciliée à Mbur. _____

née le 22 Janvier 1904 à Mbur. _____

fille de Eugène Amiet. _____

et de Rosette dite Emma, née Tacheron. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Henri Amiet, agriculteur, à Mbur. _____

2. François Pouly, agriculteur, à Mbur. _____

Les témoins :

Amiet
François Pouly.

Les époux :

H. Pouly
Yvonne Pouly.

L'officier de l'état civil :

J. Creyraud

Communiqué à l'état civil de Corcellet-le-Jorat
et de Mègères. _____

N°5 Reuille.
Bonzon.

Le treize Avril mil neuf cent vingt neuf.

ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Cudrefin.

Reuille, Maurice-Louis.

profession: employé de bureau

état civil: Célibataire

Originaire de Cudrefin

domicilié à Lausanne.

né le 10 Décembre 1902 à Cudrefin

fils de Emile-Henri Reuille.

et de Jéla, née Milliet.

BONZON, Alice-Emma.

état civil: Célibataire

Originaire de Tompaples.

domiciliée à Lausanne.

née le 16 Décembre 1907 à Lausanne.

fille de Lucien-Léonidas Bonzon.

et de Alice, née Bride.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Lucien Bonzon, à Lausanne
2. J. Clebi, employé de banque, à Genève.

Les témoins :

Luc Bonzon
Clebi
E. Reuille-Milliet

Les époux :

Reuille
M. Reuille

L'officier de l'état civil :

J. Reuille
J. Creyraud

Communiqué à l'état civil de La Sarraz et de Lausanne.

N° 6.
Erizinel
Gilliezou.

Le deux Mai _____ mil neuf cent vingt neuf.
_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état
civil de l'arrondissement de Cudrefin. _____
Erizinel, Louis-Ernest. _____

profession: Instituteur. _____

état civil: Célibataire _____

Originaire de Denez. _____

domicilié à Mous. _____

né le 30 Septembre 1904 à Moudon. _____

fils de Eugène Erizinel. _____

et de Lucie-Augustine, née Thomay. _____

Gilliezou, Susanne-Louise. _____

état civil: Célibataire _____

Originaire de Servion. _____

domiciliée à Carouge "Taad". _____

née le 15 Mai 1905 à Mézières. _____

fille de Philippe Gilliezou. _____

et de Anna, née Pasche. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Jean Cothéry, Instituteur, à Cudrefin _____
2. Jean Courvoisier, Instituteur, à Cudrefin _____

Les témoins :

Jean Cothéry.

Jean Courvoisier

Les époux :

L. Erizinel

Sus. Erizinel

L'officier de l'état civil :

J. Greyraud

Communiqué à l'état civil de Denez, Oron-la-Ville
et Mézières. _____

N° 7. *Etter.*
Bart.

Le *16 Mai* _____ mil neuf cent ~~vingt~~ *neuf* _____
_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état
civil de l'arrondissement de *Cudrefin*.

Etter, Alfred.

profession : *Maçon.*

état civil : *Célibataire*

Originaire de *Meikirch, "Deme"*

domicilié à *Cudrefin*.

né le *16 Mai* _____ 1899 à *Tüt-chez-Jacob* de *Cudrefin*

fils de *Jean-Nicolas Etter.*

et de *Posette, née Hüng.*

Bart, Berthe. ^{et}

état civil : *Célibataire*

Originaire de *Padelfingen, "Deme"*

domiciliée à *Cudrefin*

née le *19 Aout* _____ 1907 à *Cudrefin*

fille de *Frédéric Bart.*

et de *Berthe-Elise, née Jaumin.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. *Alysse Treyraud, chauffeur, de et à Cudrefin*
2. *Daniel Christinat, maçon, de Chabrey, à Cudrefin*

Les témoins :

Alfred Alysse Treyraud.

Daniel Christinat

Les époux :

Alfred Etter

Berthe Etter

L'officier de l'état civil :

J. Treyraud

Communiqué à l'état civil de *Dettligen*, et de
Orschwaben.

N° 8
 ~ Reuille.
 ~ Brélaz.

Le premier juin _____ mil neuf cent vingt neuf.
 _____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état
 civil de l'arrondissement de Cudrefin. _____
 Reuille, Edmond-Jean. _____

profession: Agriculteur. _____

état civil: Célibataire _____

Originaire de Cudrefin. _____

domicilié à Cudrefin _____

né le 1^{er} Avril _____ 1905 à Cudrefin _____

fils de Emile-Henri Reuille. _____

et de Ida, née Milliet. _____

Brélaz, Marie-Elvire. _____

état civil: Célibataire _____

Originaire de Luby. _____

domiciliée à Cudrefin _____

née le 5 Mars _____ 1906 à Luby. _____

fille de David-Louis Brélaz. _____

et de Ida, née Kaemel. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de
 l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement
 unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Ernest Kaemel, monteur de boîtes, à Chauv-de-Fonds.
2. Emile Reuille, agriculteur de et à Cudrefin.

Les témoins :

Ernest Kaemel
 E. Reuille Milliet

Les époux :

Edmond Reuille.
 Elvire Reuille

H. Brélaz L'officier de l'état civil :
 H. Crapanza J. Greyraud.

Communiqué à l'état civil de Luby. _____

N° 9
Besse.
Jenny.

Le vingt neuf J^uin _____ mil neuf cent vingt neuf _____

ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état

civil de l'arrondissement de Cudrefin. _____

Besse, Edmond-Louis. _____

profession : agriculteur _____

état civil : Célibataire. _____

Originaire des Clées et de l'Abbergement. _____

domicilié à Cligle, précédemment à Guévaux "M^ur" "S^uud". _____

né le 19 avril 1900 _____ à Guévaux. _____

fils de Emile Besse. _____

et de Anna, née Limiger. _____

Jenny, Marguerite^{et} Berthe-Henriette. _____

état civil : Célibataire. _____

Originaire de Berril "Berme" _____

domiciliée à Cligle. _____

née le 8 Mars _____ 1904 à Lyon. _____

filie de Jules-Gustave Jenny. _____

et de Rosine-Julie, née Hugli. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Emile Besse, agriculteur, à M^ur. _____

2. A. Matthey, Tyrographe, à Lauterne. _____

Les témoins :

E. Besse _____

A. Matthey _____

Les époux :

Edmond Besse _____

Marguerite Besse _____

L'officier de l'état civil :

J. Creyraud _____

L'inscription portant le numéro 9 a la page 9 est la dernière inscription de l'année 1929.

Les deux exemplaires de ce registre sont de tenues identiques.

Un double du présent registre soit les folios 1

la 8 a été remis à l'autorité cantonale de surveillance le 8 janvier 1930

le 8 janvier 1930

L'officier d'état civil

J. Creyraud

Vu le 8 janvier 1930.

Le préfet :

A. Bardet.

Communiqué à l'état civil de Pomrainvotier et d'Cligle et Laignevolles. _____